

65127-2026 - Mise en concurrence

France – Batteries – Stockage d'énergie – Accord cadre multi attributaires pour la fourniture et le cas échéant l'exploitation et la maintenance (O&M) de système de stockage d'énergie par batterie (BESS) Lithium Fer Phosphate (LFP).

OJ S 20/2026 29/01/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement
Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: EDF power solutions

Adresse électronique: antonin.muller@edf-power.com

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités liées à l'électricité

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Stockage d'énergie – Accord cadre multi attributaires pour la fourniture et le cas échéant l'exploitation et la maintenance (O&M) de système de stockage d'énergie par batterie (BESS) Lithium Fer Phosphate (LFP).

Description: Stockage d'énergie – Accord cadre multi attributaires pour la fourniture et le cas échéant l'exploitation et la maintenance de système de stockage d'énergie par batterie Lithium Fer Phosphate, d'une durée de 2 ans renouvelable 4 fois (soit une durée maximale de 8 ans) et d'un volume d'environ 25 GWh.

Identifiant de la procédure: 835d46d7-701d-4362-9583-81d78071e301

Identifiant interne: AVIS020792

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: La présente consultation est une procédure avec négociation passée en application de l'article L. 2124-3 et des articles R. 2124-4 ainsi que des articles R. 2161-21 et suivants du CCP avec limitation du nombre de candidats admis à soumissionner, conformément aux dispositions des articles R. 2142-15, R2142-16 et R. 2142-18 du CCP (phase de présélection régie par le présent Avis de publicité à la rubrique 5.1.9 Critères de sélection) - EDF power solutions se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base de(s) offre(s) initiale(s), sans négociation (article R. 2161-23 du CCP)

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31440000 Batteries

Nomenclature complémentaire (cpv): 31155000 Onduleurs, 31213200 Transformateurs de distribution, 65320000 Exploitation d'installations électriques

2.1.2. Lieu d'exécution

N'importe où

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Modalités de candidatures : Pour répondre au présent avis, les candidats doivent se manifester sur le Portail Achats d'EDF <https://pha2.edf.com>. Pour toute demande d'information, se référer à la messagerie dédiée à l'AVIS N°020792 via l'identifiant interne, et rattacher les documents demandés. Les candidats intéressés, non encore inscrits, peuvent s'auto-référencer depuis la page d'accueil de ce portail. Aucun envoi par e-mail n'est autorisé. Candidatures en Groupement : EDF power solutions accepte les groupements d'entreprises conjoints ou solidaires. Un document intitulé « Identification des membres du groupement et répartition des prestations » est disponible dans l'espace collaboratif dédié aux fournisseurs dans le Portail Achats. En cas de groupement, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire. Celui-ci est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard d'EDF power solutions. Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements. La composition du groupement ne peut être modifiée sous réserve des conditions prévues à l'article R2142-26 du CCP. Dans le cadre de la dématérialisation de ses procédures, EDF power solutions informe l'ensemble des soumissionnaires que la signature électronique des marchés est privilégiée, que ceux-ci soient attribués à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises Conformément à la réglementation européenne relative aux subventions étrangères faussant le marché intérieur, et notamment le Règlement (UE) 2022/2560 du 14 décembre 2022 et le Règlement d'Exécution (UE) 2023/1441 du 10 juillet 2023, les candidats sont soumis à une obligation de notification prévue à l'article 29 du Règlement 2022/2560 du 14 décembre 2022. A cet effet, le formulaire « FS-PP relatif à la notification de contributions financières dans le contexte des procédures de passation de marchés publics ou de concessions en vertu du règlement (UE) 2022/2560 » type est à compléter obligatoirement pour ce marché. Le formulaire est disponible sur le site <https://pha2.edf.com>. Il est à compléter une première fois lors du dépôt de la candidature, puis sera ensuite actualisé au moment du dépôt de l'offre. Il est rappelé, qu'en l'absence de communication de notification ou de déclaration à la Commission, et à défaut de régularisation, EDF power solutions sera tenue de rejeter l'offre qui sera considérée comme incomplète et donc irrégulière et, d'informer la Commission de ce rejet. Les questions sur la bonne complétude du formulaire peuvent utilement et directement être adressées au service spécifique de la Commission Européenne à l'adresse email suivante : grow-fsr-pp-notifications@ec.europa.eu.

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux: Les candidats suivants ne peuvent pas soumissionner : 1) Ceux qui ont, au cours des 5 dernières années, été condamnés par une décision définitive pour l'un des délits prévus aux articles 222-34 à 222-40, 225-41, 225-47, 313-1, 313-3, 314-1, 324-1, 324-5, 324-6, 421-1 à 421-24, 421-5, 432-10, 432-11, 432-12 à 432-16, 433-1, 433-2, 434-9, 434-91, 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 à 445-21 ou 450-1 du Code pénal français, articles 1741 à 1743, 1746 ou 1747 du Code général des impôts français ; 2) Ceux qui ont, au cours des 3 dernières années, été condamnés par une décision définitive inscrite sur le rapport n° 2 du bureau des casier judiciaires pour l'un des délits visés aux articles L. 822-11, L. 822-13, L. 822-15, L. 823-11, L. 824-11, L. 825-11 et L. 825-12 du Code du travail français, ou pour l'un des délits prévus à l'article L. 114-61 du même Code et à

l'article 225-1 du Code pénal français. 3) Ceux qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle l'appel d'offres est lancé, n'ont pas rempli leurs obligations relatives à l'obligation de négociation prévue à l'article L. 224-21, 2° du Code du travail français ; ainsi que ceux qui ont, au cours des 3 dernières années, été condamnés par une décision définitive pour l'infraction visée à l'article 131-39, 5° du Code pénal français ; 4) Ceux soumis à des procédures de liquidation judiciaire prévues à l'article L. 640-1 du Code de commerce français, les personnes dont la faillite personnelle a été prononcée en vertu des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même Code ou ceux soumis à des procédures d'administration judiciaire prévues à l'article L. 631-1 du Code de commerce français, ainsi que ceux soumis à des procédures équivalentes en vertu d'une législation étrangère. Toutefois, sont considérés comme candidats éligibles : ceux admis à des procédures d'administration judiciaire prévues à l'article L. 631-1 du Code de commerce français ou à des procédures équivalentes en vertu d'une législation étrangère qui apportent la preuve qu'ils ont été autorisés à poursuivre leurs activités pendant la durée prévisible d'exécution du contrat ; 5) Ceux qui n'avaient pas rempli leurs obligations en matière de déclarations fiscales et de sécurité sociale ou n'avaient pas payé les impôts et contributions dus. Toutefois, sont considérés comme candidats éligibles : ceux qui, avant la date à laquelle l'entité adjudicatrice détermine l'admissibilité des candidats, n'avaient pas payé les différentes sommes dues ou fourni des garanties, mais qui avaient, sans qu'aucune mesure d'exécution ait été prise par le comptable ou l'agence responsable du recouvrement, soit payé lesdites sommes, soit fourni des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'agence responsable du recouvrement ; 6) Ceux qui ont été soumis à une mesure d'exclusion des contrats administratifs en vertu d'une décision administrative prise en application de l'article L. 827-24 du Code du travail français. Conformément aux réglementations relatives au devoir de vigilance et aux législations nationales ou locales relatives à la lutte contre la corruption, le blanchiment et le financement du terrorisme applicables à la relation d'affaires avec le groupe EDF power solutions, chaque candidat doit déclarer et signer un engagement au titre des exigences en matière de conformité (déclaration accessible sur le portail Achats au moment de la candidature). Afin de prouver que le soumissionnaire n'est pas dans l'une des situations citées aux points 1) à 6) ci-dessus, ou dans un cas mentionné aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 (exclusions de plein droit) et aux articles L. 2141-7, L. 2141-8 et suivants du CCP le soumissionnaire doit fournir une déclaration sur l'honneur, datée et signée par un représentant dûment habilité du soumissionnaire. Pour les situations citées au point 4) ci-dessus, le soumissionnaire doit également fournir des certificats délivrés par les autorités et organismes compétents. Ces conditions s'appliquent au soumissionnaire et à chacun des membres d'un groupe souhaitant soumissionner en tant que candidat unique. Cette déclaration est à produire par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Chaque candidat doit attester ne pas être dans l'un des cas prévus par le règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Stockage d'énergie – Accord cadre multi attributaires pour la fourniture et le cas échéant l'exploitation et la maintenance (O&M) de système de stockage d'énergie par batterie (BESS) Lithium Fer Phosphate (LFP).

Description: Stockage d'énergie – Accord cadre multi attributaires pour la fourniture et le cas échéant l'exploitation et la maintenance de système de stockage d'énergie par batterie Lithium Fer Phosphate, d'une durée de 2 ans renouvelable 4 fois (soit une durée maximale de 8 ans) et d'un volume d'environ 25 GWh.

Identifiant interne: LOT UNIQUE

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31440000 Batteries

Nomenclature complémentaire (cpv): 31155000 Onduleurs, 31213200 Transformateurs de distribution, 65320000 Exploitation d'installations électriques

5.1.2. Lieu d'exécution

N'importe où

5.1.3. Durée estimée

Durée: 2 Ans

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 4

Autres informations sur le renouvellement: Renouvelable 4 x 2ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Inscription à un registre du commerce

Description du critère de sélection: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Chaque candidat, doit joindre à l'appui de sa candidature les déclarations prévues à la rubrique 2.1.6. Chaque candidat doit également remettre son numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou, à défaut, un document équivalent permettant d'identifier le candidat (si EDF power solutions ne demande pas les informations d'identification par ailleurs dans le portail achats notamment). Ce numéro est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat. Chaque candidat doit fournir un extrait de l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés (formulaire Kbis (français) ou formulaire d'inscription) daté de moins de 3 mois avant la date limite de cet appel d'offres ; ou un certificat de dépôt de la déclaration remplie auprès d'un centre. d'immatriculation des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'immatriculation. Chaque candidat doit fournir un document indiquant l'identité et l'adresse du soumissionnaire ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal en France.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière Le candidat doit joindre à sa candidature les documents et informations suivants (dans le cas d'une candidature conjointe, chaque membre du groupe doit soumettre chacun des documents requis ci-dessous) : - Le soumissionnaire doit fournir les rapports financiers annuels audités (bilan,

compte de résultat, état des flux de trésorerie et annexes) des 3 dernières années spécifiant le chiffre d'affaires, l'EBIT et le nombre total d'employés. - Le soumissionnaire doit fournir une notation d'une agence de notation indépendante, dont la notation est basée sur des normes européennes pertinentes ou des critères équivalents. Le taux d'investissement minimum requis pour 2024 est BBB-. Si une notation est émise par S&P, Fitch ou Moody's, elle fera foi. Sinon, une évaluation interne sera réalisée sur la base des états financiers. - Le cas échéant, le soumissionnaire doit fournir une déclaration appropriée des banques ou une preuve d'assurance pour les risques professionnels. - Le cas échéant, le soumissionnaire doit fournir une description de la nature du lien financier entre la filiale et la société mère, ainsi que la relation d'appartenance à un groupe spécifique. Si, pour un motif justifié, le candidat est dans l'impossibilité de fournir les informations et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen jugé approprié et à fournir des documents justificatifs équivalents. Tous les documents financiers doivent être certifiés par les entités juridiques compétentes du pays du soumissionnaire ou par un audit tiers. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Description : Capacité technique et professionnelle Le candidat doit : - avoir des compétences techniques dans le domaine des batteries LFP, BESS et O&M. _ avoir un système d'assurance qualité basé sur la norme NF EN ISO 9001 (version 2015) ou équivalent. Le candidat doit fournir le certificat ISO 9001 (version 2015) ou équivalent. - avoir mis en place et maintenu un système de management environnemental conformément à la norme ISO 14001 (version 2015) ou équivalent. Le candidat doit fournir le certificat ISO 14001 (version 2015) ou équivalent. _ avoir mis en place et maintenu un système de management de la santé et de la sécurité au travail conformément à la norme ISO 45001 (version 2018) ou équivalent. Le candidat doit fournir le certificat ISO 45001 (version 2018) ou équivalent. Pour toute équivalence d'une norme ISO, le candidat devra apporter la charge de la preuve de l'équivalence.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Description du critère de sélection: La capacité de production du BESS doit être égale ou supérieure à 15 GWh par an. Le soumissionnaire doit prouver qu'il contrôle la fabrication de cette capacité soit en ayant les capacités de produire en interne les cellules, modules et conteneurs, soit en prouvant qu'il a des contrats d'approvisionnement à long terme pour les cellules, modules et conteneurs pour cette capacité donnée. Le track record BESS sur 2024 et 2025 en projets en opérations en dehors du marché domestique de la maison mère doit être égale ou supérieure à 300 MWh.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures de gestion environnementale

Description du critère de sélection: Engagement à respecter les droits de l'homme : - Le candidat doit fournir une politique des droits de l'homme, un code de conduite des affaires ou toute autre déclaration accessible au public dans laquelle il s'engage à : (1) interdire le travail des enfants et le travail forcé ; (2) lutter contre les discriminations et le harcèlement ; (3) garantir la liberté d'association des employés et la négociation collective ; (4) garantir des conditions de travail, des salaires et des horaires de travail décents ; (5) garantir la liberté de

mouvement des employés ; dans sa propre chaîne d'approvisionnement. - Le candidat doit fournir une politique de procurement responsable, ou tout autre document accessible au public ou signé par la direction de l'entreprise, dans lequel il s'engage à faire de son mieux pour que les engagements ci-dessus soient appliqués par ses fournisseurs et/ou sous-traitants. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description du critère de sélection: Le candidat certifie disposer de ressources humaines internes capables de communiquer, écrire et travailler en anglais et/ou en français.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Nom: Critère prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Tous les critères sont énoncés dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://pha2.edf.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: anglais, français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: A déterminer lors de la RFQ

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 13/02/2026 20:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation.

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire. Cette procédure relève du Règlement sur les subventions étrangères (FSR)

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non
Le paiement électronique sera utilisé: non
Arrangement financier: Les offres doivent être exprimées en US Dollars.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: EDF power solutions

Organisation chargée des procédures de recours: EDF power solutions

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours applicables sont : - Le référé précontractuel (Article 5 et suivants de de l'Ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.) (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; - Le référé contractuel (Article 11 et suivants de l'Ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.) (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: EDF power solutions

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: EDF power solutions

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: EDF power solutions

Organisation qui traite les offres: EDF power solutions

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: EDF power solutions

Numéro d'enregistrement: 37967763600217

Numéro d'enregistrement: FR41379677636

Département: Procurement Dept.

Adresse postale: 43 Boulevard DES BOUVETS CS 90310

Ville: Nanterre

Code postal: 92000

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Adresse électronique: antonin.muller@edf-power.com

Téléphone: 0140902300

Adresse internet: <https://edf-powersolutions.com/>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://pha2.edf.com>

Profil de l'acheteur: <https://pha2.edf.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres
Organisation chargée des procédures de recours
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours
Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:

851205-2025

Principale raison du changement

:

Mise à jour d'informations

Description

:

Changement date de clôture de l'appel à candidature du 02/02/2026 au 13/02/2026

10.1. Changement

Identifiant de la section: LOT-0001

Description des changements: Date limite de réception des demandes de participation (BT-1311(d)-Lot) : Avant 02/02/2026, maintenant 13/02/2026

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: b393a9c6-a538-42c7-aec6-45d93934e51a - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 27/01/2026 15:04:42 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français, anglais

Numéro de publication de l'avis: 65127-2026

Numéro de publication au JO S: 20/2026

Date de publication: 29/01/2026